

*Pour que nos territoires restent des espaces de cohabitation entre élevage et tourisme !*

### **USAGERS / CHIENS DE PROTECTION**

## **Une enquête auprès des usagers de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon**

L'évolution des pratiques pastorales en contexte de prédation, l'augmentation de la population de loups, et le développement des pratiques de loisirs en extérieur mettent en avant la question de la coexistence entre les différentes activités, notamment **tourisme et élevage**.

Sur le territoire de la **Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon**, comme ailleurs, les rencontres entre les différents usagers des espaces pastoraux et les chiens de protection des troupeaux peuvent poser des difficultés. Les élus des territoires, les acteurs du tourisme, les éleveurs et bergers, les acteurs du territoire sollicitent le CERPAM autour de ces nouvelles problématiques. A ce titre, le dispositif « **Mon expérience avec les chiens de protection** », initialement présent dans les départements des Alpes du Nord est déployé depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier en Région Sud-PACA.

Ce dispositif devrait permettre de répondre à un certain nombre d'interrogations et d'agir localement en cas de situation problématique pour favoriser le bien-vivre ensemble. Il prend la forme d'un questionnaire disponible pour **recenser** et **comprendre** toutes les interactions possibles entre les usagers des territoires pastoraux. Il permet de connaître le déroulement de chaque rencontre et interroge à la fois le comportement de la personne et celui du/des chien/s, la description de la rencontre, le contexte, le ressenti de la personne etc.

En cas de morsure ou de pincement par un chien de protection, le **CERPAM** intervient à la fois auprès de l'éleveur/berger mais également auprès de la victime. L'objectif est simple : interroger les acteurs pour comprendre ce qu'il s'est passé. Ces événements posent en effet de nombreuses questions pour les acteurs du territoire : *quelle est la réalité des problèmes observés sur le terrain ? Sommes-nous en mesure de les localiser, de les décrire et de les quantifier ? Peut-on identifier les déterminants communs aux bonnes ou mauvaises rencontres ?*

Un questionnaire est disponible en ligne. Toutes les personnes ayant vécu **une bonne ou une mauvaise expérience** de rencontre avec un chien de protection (**randonneurs, trailers, vététistes, cavaliers, vacanciers, habitants des zones de pastorales**) sont invitées à témoigner **ici** : <https://urlz.fr/9Seq> ou via le QR code ci-dessous.



Cette campagne d'enquête sera transmise à de nombreuses structures telles que les **offices de tourisme, les mairies, les gîtes et autres hébergeurs, les structures d'accueil du public, les gestionnaires d'espaces naturels, les chasseurs, les forestiers, les gendarmeries ou encore les magasins de location de matériel de randonnée ou VTT**. En cas d'incident hors du périmètre de la CCVUSP, les interventions seront assurées par la Direction Départementale du Territoire des Alpes-de-Haute-Provence.